

Une deuxième école est primordiale à l'île-des-soeurs.

L'éducation primaire est une obligation au Québec, en ce sens, il est un devoir des institutions publiques de fournir les services d'éducation requis aux enfants. Il semble que dans le dossier de l'école de l'île-des-soeurs, la partisanerie et le syndrome du "pas dans ma cour" aient pris le dessus. Les opposants à ce dossier manipulent l'information et font une campagne de désinformation qui retarde le dossier. Cela fait plus de deux ans que cette saga perdure, et des classes d'accueil ont déjà été transférées vers Verdun, sans compter qu'à plus de 1000 étudiants l'école actuelle ressemble plus à une polyvalente qu'à une école primaire.

J'espère que l'OCPM saura étudier objectivement ce dossier, si c'est le cas, il me semble évident que la priorité à l'éducation de nos enfants reprendra sa place!

Sophie Perreault